



Facebook



@SNUIPP66

Lettre Internet du SNUipp-FSU 66 du mardi 25 septembre 2018

Le bulletin d'adhésion 2018-2019 est en ligne [le télécharger ici](#) [adhésion en ligne ici](#)



Actus

Recours appréciation finale Rendez-vous de carrière

Suite à un rendez-vous de carrière (ou inspection), « l'appréciation finale » doit être transmise dans les « quinze jours suivants la rentrée ». Les collègues qui ont eu leur rdv l'année dernière devraient donc avoir reçu leur appréciation dans i-prof.

Il est possible de contester cette appréciation. Voici la procédure :

- **Etape 1 : le recours gracieux.** A faire dans un délai de 30 jours suivants la notification de l'appréciation. [Télécharger ici le modèle de recours](#)

Le délai de réponse recteur (IA-DASEN par délégation) est de 30 jours, l'absence de réponse dans ce délai valant un refus.

- **Etape 2 : saisine de la CAPD.** A faire dans les 30 jours suivants la réponse ou l'absence de réponse dans le délai de réponse du recteur (de l'étape 1). [Télécharger ici un modèle de saisine.](#)

Après saisine de la CAPD, le Recteur (IA-DASEN par délégation) notifie au professeur des écoles l'appréciation finale définitive.

A noter que le déroulement de cette procédure peut aboutir à une consultation tardive de la CAPD.

Exemple :

- a/ Notification le 10 septembre.
- b/ Envoi recours gracieux le 25/09 (dans les 30 jours à compter du 10/09).
- c/ Absence de réponse au 25/10 (dans les 30 jours à compter du 25/09).
- d/ Saisine CAPD : le 3/11 (dans les 30 jours à compter du 25/10).
- e/ Convocation de la CAPD à partir du 31^{ème} jour à compter du dernier refus ou absence de retour hiérarchique.

Dans le cadre de cet exemple et si chacun des acteurs utilise le délai maximal imparti, **la CAPD ne pourrait être saisie qu'à partir du 9/12.**

9 octobre 2018 : journée de grève nationale interprofessionnelle

L'intersyndicale FSU, CGT, FO, Solidaires appelle à une journée de grève nationale **contre la politique sociale du gouvernement, l'explosion des inégalités et la casse des droits collectifs.**

Dans la Fonction Publique et plus particulièrement dans l'Education nationale, ce sera l'occasion de s'opposer à la refonte des instances de concertation où sont gérées et contrôlées les opérations administratives sous le contrôle des délégués du personnel.

Le stage du 8 novembre prochain organisé par la FSU 66 est donc bien d'actualité !

Rassemblement et manifestation 10h, place Catalogne à Perpignan

Augmentation de l'indemnité REP +

L'arrêté du 28 août 2018 paru au JO du 6 septembre modifie le montant de l'indemnité REP +. Celle-ci passe de 2 312 € à 3 479 € annuel à compter du 1er septembre 2018.

Le montant de l'indemnité REP demeure quant à elle inchangée : 1 734 € annuel.

Rappelons que le SNUipp-FSU s'oppose à l'attribution d'une partie de l'indemnité « au mérite » et exige que son intégralité soit être versée à tous les personnels.



Stage FSU 66 : le paritarisme, une garantie pour nos promotions et nos mutations.

Le 8 novembre 2018 de 9h à 17h au lycée Maillol à Perpignan.

En débat :

- Plus de Fonction publique, pour une société plus juste.
- Le statut, des droits et des obligations, un enjeu pour nos métiers.
- Quels syndicats et quel syndicalisme ? Besoin du collectif pour être efficace ?

Avec la présence et la participation de Benoît Teste. Secrétaire national adjoint du SNES.

- Inscriptions à envoyer à fsu66@fsu.fr
- **Demande d'autorisation à formuler avant le 8 octobre sur ACCOLAD.**



RIS

- **Mercredi 7 novembre, 9h** : ESPE
- **Mardi 13 novembre, 17h** : Thuir
- **Mercredi 14 novembre, 9h** : La Cabanasse
- **Mardi 20 novembre, 17h** : Perpignan et Clairia maternelle
- **Mercredi 21 novembre, 9h** : Canet élémentaire P et M. Curie / et Argelès



Stages

La demande d'autorisation d'absence auprès de l'administration est à faire 30 jours avant, délai de rigueur !

- Jeudi 08 novembre 2018 : S'en prendre aux fonctionnaires, c'est tendance ! Avec Benoît Teste (inscription avant le 8 octobre). Lycée Maillol, Perpignan.

- Vendredi 09 novembre 2018 à Perpignan : **Stage sur l'évaluation (des élèves et des enseignants) avec Paul Devin**, secrétaire général du SNPI (syndicat des IEN de la FSU) et IEN dans le 93.

Faut-il évaluer ? Pourquoi et comment ? Les évaluations nationales : quels enjeux ? Que veut dire évaluer les enseignants : dans quel but ?

Il reste des places !

Attention : **s'inscrire via accolad avant le 9 octobre** impérativement et envoyez un mail au snu66@snuipp.fr

[Tous les autres stages ICI](#) + aide pas à pas pour aller sur accolad !



Les nouveautés sur notre site : [ICI](#)

Se (RE) syndiquer ... au SNUipp-FSU ! c'est maintenant !!

[Télécharger le bulletin d'adhésion ici](#) [adhésion en ligne ici](#)

Le SNUipp-FSU est le syndicat majoritaire dans les Pyrénées-Orientales et nationalement, et ce n'est pas par hasard !

Etre syndiqué au SNUipp-FSU c'est, au-delà de recevoir les publications à domicile (mails, journaux, ...), croire en toutes ces valeurs collectives et les faire vivre.

Alors, plus d'hésitation, (re)syndiquez-vous au SNUipp-FSU et parlez-en à vos collègues !

Mail : snu66@snuipp.fr SNUipp-FSU 66 : <http://66.snuipp.fr/>

SNUipp-FSU National : <http://www.snuipp.fr>

compte twitter : @snuipp66 Facebook

TEL : 04.68.50.78.44 ou 06.25.85.13.58 (réservé aux syndiqués)

Se rassembler pour mieux agir : [et si vous vous syndiquiez ?](#)

5 élu(e)s sur 7 à la CAPD



Avec le SNUipp-FSU,
sortons la tête de l'eau.

Changeons l'école, **votons !**